

VILLE DE DROM
Daniel BROCHIER (sans étiquette)
- 164 hab. -

***Réhabilitation du presbytère en deux logements locatifs
avec chaufferie automatique au bois déchiqueté***

La commune de Drom – 164 habitants - cherche aujourd'hui à accueillir de nouvelles familles pour renforcer l'attractivité de son territoire. La commune a ainsi entamé en 2001 une politique d'optimisation de son patrimoine bâti. La réhabilitation de l'ancien presbytère va dans ce sens et englobe chacun des aspects du développement durable.

L'approche globale de développement durable

Après 36 mois de mobilisation des élus et des partenaires, le projet de réhabilitation a abouti en 2005.

Un diagnostic du territoire a été réalisé au préalable, en partenariat avec les bailleurs sociaux, le CAUE, les Architectes des Bâtiments de France et l'espace Info-Energies. Il souligne notamment l'absence d'optimisation du patrimoine bâti, une école menacée de fermeture, la présence de bâtiments à rénover et à valoriser, et une demande locative forte.

Pour répondre à ces enjeux, la commune a engagé la réhabilitation du presbytère en deux logements, dans le cadre d'une O.P.A.H (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont. L'objectif est de proposer ces deux logements locatifs à de jeunes ménages pour renforcer les chances de maintenir l'école du village.

Cette opération de réhabilitation a adopté une démarche très intégrée :

- l'ancien presbytère a été équipé d'une chaufferie collective automatique au bois déchiqueté qui valorise une filière courte en sollicitant un producteur local. Cette installation renforce les efforts de la commune dans le domaine de l'environnement, qui vient de s'équiper d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées
- l'opération a mobilisé une trentaine de partenaires professionnels et techniques locaux. Elle a également permis l'arrivée de nouveaux emplois dans la commune (une assistante maternelle, deux pompiers, un agriculteur). Le coût de l'opération a été subventionné à 50%, grâce à une bonne mobilisation des partenaires (Union Européenne, Etat, Région, Département, Communauté de Communes, ADEME)
- le chantier a été l'occasion d'employer une association de réinsertion par le travail (ADL 01¹) et l'entretien de la chaufferie collective mise en place a permis de pérenniser l'emploi d'un travailleur handicapé (employé communal à temps partagé).

Une évaluation du projet a été menée, grâce à un outil développé par l'URCPIE Rhône Alpes (Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement), intitulé "Grille d'évaluation des projets de développement local au regard du développement durable"

¹ Agence de Développement Local de l'Ain

La population a été informée du projet, dès sa conception et ce jusqu'à sa réalisation, par le biais des publications municipales et intercommunales, de la presse et du Point Info Energie.

Les acquis effectifs

Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer la réussite du projet :

- 4500 litres de fuel sont économisés par an grâce à la mise en place de la chaudière à bois. En terme d'impacts environnementaux, on estime que 14 tonnes de CO₂ de moins seront émises dans l'atmosphère chaque année.
- L'utilisation de cette énergie alternative permet de réaliser une économie annuelle de 1275 €. Le coût du chauffage au bois étant estimé à 1560 € par an, contre 2835 € pour le fioul.
- L'arrivée de 2 jeunes couples actifs permet de pérenniser l'école communale.
- Le projet est viable économiquement, puisque les loyers couvriront les échéances du prêt engagé par la commune (160 000€).

Avis : Compte-tenu des moyens humains, techniques, financiers dont dispose la commune, il faut saluer ce projet, structurant pour l'avenir de la commune et exemplaire. Si tous les villages de France...

Commentaires :

Contact : Daniel BROCHIER, Maire - 04.74.30.67.48 - mairie.drom@wanadoo.fr